

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	14 (1906)
Heft:	12
Artikel:	Un soldat et homme d'état du XVIIe siècle : Gabriel de Weiss de Schalen 1613-1684
Autor:	Maillefer, P.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-14633

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

UN SOLDAT ET HOMME D'ÉTAT DU XVII^E SIÈCLE

GABRIEL DE WEISS DE SCHALEN

Seigneur de Mollens

1613-1684

(Suite.)

VIII. — AU SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE DE BERNE.

Ce fut une compensation pour de Weiss que d'atteindre le second degré des honneurs réservées aux plus favorisés des patriciens bernois et d'entrer dans le Petit Conseil ou Sénat de la république. Tous n'arrivaient pas à ce grade et les familles *sénatoriales* regardaient d'assez haut les simples familles *gracieuses*.

« Le 24 avril 1660, mardi de Pâques, j'ai été promu membre du Petit Conseil des XXV par Mes Gracieux Seigneurs.

» Durant cette année (1660) et au commencement de l'année suivante je me suis occupé beaucoup et presque trop de lire, d'écrire, de faire des recherches. On faisait preuve, au sein du Petit Conseil, de tant de sagesse, de connaissance des affaires et de loyauté (*reine Gesinung*), que j'eus bientôt remarqué que ma science était trop médiocre pour y marcher de pair avec mes collègues. Modestement, je demandai des directions aux meilleurs et aux plus sages, et je passa

presque tout mon temps à l'Hôtel-de-Ville ou dans les archives. Rien ne facilite le travail comme une connaissance approfondie des faits, des lois et des règlements essentiels. Je me familiarisai aussi avec la classification (*Registratur*) des manuels du Conseil et d'autres. Ce qui, pour l'ignorant, est une abstraction qui donne longuement à réfléchir, est souvent, pour l'homme bien informé, aussi clair et compréhensible que 9 fois 7 font 63 ; et ce que celui-ci ne sait pas précisément, il sait où le trouver et il peut consulter les manuels aussi facilement qu'un dictionnaire. Mais comme ces efforts trop considérables avaient nui à ma santé et surtout à mon estomac et à ma poitrine, les médecins me conseillèrent de me modérer et de me donner du mouvement. »

IX. — VOYAGE EN VALAIS. RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES
SUR SA FAMILLE.

« Comme le printemps 1661 était extraordinairement beau et que ma santé était encore chancelante, je fis un voyage d'agrément dans les petits cantons et, de là en Valais, où j'eus l'occasion depuis longtemps souhaitée de me renseigner sur d'anciennes circonstances de famille, surtout sur l'antique noblesse de notre origine. J'avais souvent remarqué, en effet, dans mes voyages et même à Berne, que cela peut être utile, que cela sert de recommandation et que cela peut contribuer à la considération d'un homme. Ce n'est pas que je fonde là-dessus un sot orgueil, qui ne pourrait que nuire à la vraie distinction. Car on sait bien qu'il est des gens de haute noblesse qui s'imaginent ridiculement que les mérites de leurs ancêtres tombés en poussière et les fonctions honorables jadis remplies par ceux-ci les dispensent eux-mêmes du devoir sacré d'acquérir personnellement la science, les capacités et la noblesse que donne la vertu. Ceci soit dit, toutefois, pas trop haut et trop en face (*im Angesicht*) car, là où la route est tracée, il faut passer, comme le

monde siffle, il faut plus ou moins danser, et souvent on n'a pas d'autre alternative que de céder ou d'être brisé. Mais aussi quand la religion, l'honnêteté ou l'amour de la patrie commandent, il faut savoir briser et, comme le soldat à son poste, savoir se laisser tuer tranquillement; en fin de compte, il y a un Dieu et une autre vie...

« En Valais je fus reçu d'une manière extrêmement obligeante par Son Excellence noble *Jean in Albon*, grand baillif. Nous parlâmes souvent et longuement de l'origine commune de notre famille : ces Valaisans surent répondre à fond à presque toutes mes questions, et leurs explications étaient presque toutes accompagnées de preuves solides. Entre autres, ils me montrèrent plusieurs écrits de notre vénérable et savant ancêtre, Antoine Weyss Albi, qui s'est beaucoup occupé de notre histoire familiale et qui, en qualité de grand baillif du Valais, s'est distingué en travaillant pour le bien du pays. Ils me montrèrent aussi une quantité d'écrits, de généalogies, de généalogies secondaires, d'actes de baptême, de décès, de mariage, de contrats de vente ou d'achat, de donations testamentaires, de concessions et de reconnaissances, d'inscriptions notariales, judiciaires et souveraines, en langues latine, allemande, italienne, française, et aussi languedocienne. Mais malheureusement elles sont très difficiles à lire, la langue, l'écriture et l'orthographe variant de siècle à siècle. »

De Weiss rapporte ici une donation faite en 942 à l'abbaye de St-Pont par Antoine, vicomte d'Albi et de Nîmes; puis une autre donation, probablement de 960, en faveur de l'évêque de Cahors et de son frère le vicomte d'Albi et de Nîmes. On lui montra par contre une autre donation, en faveur d'un Alben, d'un château et de biens en Alsace, datée de l'an mille environ. Cet acte démontrerait pour les Weiss une origine allemande. « Le grand bailli répliqua que cela ne prouvait rien... que le mieux était de se taire là-dessus.

Il devait cependant avouer que, dans un pays aussi profondément catholique romain que le Valais d'aujourd'hui, il lui paraissait plus avisé de prétendre descendre des Alben allemands plutôt que des Albi du Languedoc, dont l'hérésie n'était que trop connue et pourrait être, par quelque secret ennemi, rappelée aux évêques ou à quelques autres ecclésiastiques, de façon à porter préjudice à la famille. Ainsi parla Son Excellence d'un ton doux et courtois, avec un aimable sourire à peine perceptible, et nous partageâmes tous son opinion. »

Après avoir consulté les documents, Gabriel de Weiss parcourut, en compagnie de ses hôtes, les lieux qui lui rappelaient ses ancêtres. Ils visitent d'abord Gradetsch, leur première résidence dans le pays, château détruit au XIV^e siècle. Citons l'opinion du grand bailli à propos de Tourtemagne : « Comme on sait, Jean d'Albi et ses fils y avaient déjà des possessions en 1307, et, grâce à leurs connaissances spéciales et à des travaux longs et coûteux, ils transformèrent les marais et tourbières de cette vallée en prairies fertiles. Or, malgré toutes les recherches, Son Excellence (le grand bailli) n'a pu trouver aucune trace indiquant que ce lieu ait, avant la date de 1307, porté le nom de Tourtemagne. De ce fait et de beaucoup d'autres, il croit pouvoir conjecturer fermement que ce nom de Tourtemagne a été donné à cet endroit par notre d'Albi, et cela en souvenir affectueux de l'antique château de Tour-de-Magne, qui faisait partie jadis de ses possessions languedociennes et qui, autant que je me souviens, est situé non loin de Nîmes.

» Nous visitâmes aussi deux villages de montagne, situés entre la ville de Louèche et les bains célèbres. Le site en est sauvage et l'accès difficile¹; cela s'appelle *Inden Albinen*, qu'on a traduit en français par *dans les Albines*, dénomination que ces deux villages ont longtemps portée en

¹ Chacun connaît les fameuses échelles d'Albinen.

commun et qui leur a été donnée vers 1310 par leurs fondateurs, Jean d'Albi et ses fils. Dès lors, ce nom commun s'est partagé, et de ces deux villages distants l'un de l'autre d'environ trois quarts de lieue, l'un s'appelle *Inden* et l'autre *Albinen*, en français *Albinion*. Les habitants ne savaient pas grand' chose, ou rien du tout, de leur origine ; beaucoup d'entre eux n'ont seulement jamais entendu parler de leur grand-père. Quelle grossièreté ! Quelle indifférence ! Cependant, un vieux greffier avait lu quelque chose à ce sujet, mais notre visite ne lui plut en aucune façon, et il dit en murmurant que les Weiss Albi n'avaient plus aucun droit, ces villages s'étant complètement rachetés depuis des siècles, en payant comptant. Il ne voulut pas davantage convenir que les Albi eussent fait bâtir ces villages de fond en comble, il concédait seulement qu'ils les avaient considérablement augmentés, puisqu'il était démontré par des documents écrits que déjà dans les temps très anciens une chapelle existait dans cet endroit, ainsi que des chalets dispersés.

» Nous grimpâmes aussi à *Salin*, une de nos anciennes seigneuries, située non loin de Sion, sur le flanc d'une montagne abrupte... une dépendance du grand fief noble de Schalen (Chalon).

» Lors de mon départ, on me fit abondamment présent d'écrits semblables et d'autres ; chacun voulait m'apporter sa contribution, et je dois mentionner ici que les nobles seigneurs de Torrenté nos parents se sont montrés à cette occasion particulièrement aimables et serviables.

» Le jour de mon départ, on me fit la surprise d'une escorte aussi aimable qu'inattendue. Nous étions plus de vingt à cheval, et, sur le pont de Saint-Maurice, nous vidâmes encore trois fois la coupe des adieux.

X. — DIVERS.

Le 24 juillet 1661, G. de Weiss fut envoyé pour la première fois en ambassade dans les bailliages tessinois. Le 4 décembre de la même année on lui rendit sa place de colonel du régiment de l'Oberland. « La cause de ce changement fut, dit-il, qu'en 1656¹, j'avais fait mon service à la satisfaction de Mes Gracieux Seigneurs; j'étais, en outre, bien connu dans l'Oberland et j'y comptais de bons amis; c'est pourquoi le pays avait, par l'intermédiaire de ses premiers magistrats, demandé à Mes Gracieux Seigneurs que je lui fusse rendu.

« Le 21 juillet 1661, j'ai fiancé ma fille Madeleine à M. Samuel Frisching, fils de M. le banneret Frisching. » Le mariage eut lieu le mardi 24 janvier 1662. « Ce mariage m'a réjoui. L'époux est un homme loyal, d'esprit sain et il aime le travail². »

Le 24 juillet 1662, seconde ambassade « au-delà des monts » (dans les bailliages tessinois). Ces deux ambassades furent plus honorifiques que financièrement avantageuses, de Weiss dut encore y mettre du sien. Il est ensuite nommé directeur de l'arsenal (*Zeugherr*).

Du 31 octobre au 18 novembre il est délégué à Baden, à la diète extraordinaire qui devait statuer sur le différend avec les catholiques au sujet de l'église de Tägerfeld.

Le 21 novembre, son épouse a une attaque. Elle guérit cependant et, au bout de quelques mois, en s'appuyant sur une canne, elle peut de nouveau reprendre la direction de la maison.

¹ Voir page 332.

² Frisching devint, dans la suite, avoyer de Berne. C'est lui qui commandait en chef à Vilmergen (1712).

XI. — NOUVELLE AMBASSADE EN SAVOIE AU SUJET
DES VAUDOIS DU PIÉMONT.

« En 1663, nos coreligionnaires, les pauvres Vaudois des vallées du Piémont, ont de nouveau été durement attaqués et persécutés par leurs ennemis, ce qui les contraignit à faire résistance et à prendre les armes pour se défendre. Les louables cantons évangéliques en prirent occasion d'envoyer une nouvelle ambassade à Turin auprès des ducs de Savoie; on déléguua pour cela M. Jean-Gaspard Hirzel, chancelier de la ville de Zurich, et ma modeste personne.

» Le 12 octobre, M. Hirzel précité est arrivé ici avec un secrétaire, son fils et trois serviteurs.

» Le mardi 13, nous partions à cheval, au nom de Dieu. J'avais avec moi mon gendre, M. Frisching, un huissier de la ville à cheval, un valet de chambre, un laquais ainsi qu'un domestique pour le bagage.

» Le 25 dudit, nous sommes arrivés à Turin en bonne santé, et, après bien des négociations pénibles, des conférences et séances ennuyeuses avec les ministres du prince, nous avons enfin *obtenu la paix* (12 février 1664), si bien que le même samedi 13 février, à 7 heures du matin, nous pûmes partir de Turin. Nous passâmes à Novare et Milan et, de là, immédiatement par le Gothard; le 23 nous entrions à cheval à Zurich; le 27 je suis arrivé à Berne sain et sauf, et avec le précieux sentiment intime d'avoir par ma conduite mérité en quelque chose la bénédiction et la grâce de Dieu¹.

¹ Comme on le voit, Gabriel de Weiss est assez sobre de détails. Les conférences de Turin furent longues et laborieuses. Les ministres du duc essayèrent de prendre les frustes délégués des Vaudois dans les fils de leur diplomatie astucieuse. Les procès-verbaux de ces négociations ont été publiés à Turin en 1664 et mentionnent « l'illusterrimo Sig. Gio. Gaspardo Hirzell, del Conseglio della Città di Zurico... et l'illusterrimo Sig. Gabriele Weiss, del Conseglio della Città di Berna, et Antiano Colonello d'un Regimento Swizzero al servitio della Serenissima Republica di Venetia, Ambasciatori dell'i sei Cantoni Protestant in Helvetia. »

« Mardi le 1^{er} mars (1664) je me rendis par ordre à la diète générale de Baden, pour y faire, avec M. Hirzel, rapport aux cantons protestants au sujet de notre ambassade à Turin, ce qui fut fait le samedi 5 (mars). Le 9, je suis rentré à Berne en bonne santé.

« A l'occasion de mon ambassade à Turin, les cantons évangéliques m'ont gratifié de *six cents pistoles*, et le duc de Savoie m'a fait présent d'une chaîne d'or du poids de *cent quatre pistoles*. Sans allusion à cette générosité, il m'a toujours été plus agréable de négocier directement avec de puissants seigneurs plutôt qu'avec leurs ministres. Les paroles vont plus droit au but et beaucoup ne sont pas tellement ennemis de la vérité. Cette haute présence m'a toujours plutôt noblement animé qu'inspiré une crainte servile. »

XII. — NOUVEAUX DÉTAILS SUR SA PREMIÈRE MISSION EN 1655.

« Je dois mentionner ici rétrospectivement une petite anecdote que je n'ai pas cru devoir intercaler dans mon rapport principal.

» Comme je l'ai déjà dit et dans une occasion semblable, je dus prendre les devants pour annoncer l'ambassade¹. La cour était à Rivoli, et aussitôt arrivé, je me fis annoncer auprès du duc en qualité de messager express, sur quoi je fus introduit sans autre formalité. Le duc me reconnut aussitôt, me salua amicalement, et me posa aussitôt à l'improviste quelques questions. Je crus que l'occasion se présentait de répondre à cœur ouvert, et je le fis avec une telle énergie que les courtisans s'effrayèrent et s'écartèrent un peu. Cependant le duc ne fit qu'en rire et il me dit : « Tu fais avec de rudes paroles des observations pleines de douceur et de bonté ; j'aime la vérité ; dis en mon nom à ton gouvernement

¹ Voir pages 329-331.

que, s'ils m'envoient encore des ambassades, c'est toi qu'ils doivent choisir. Mais je le répète, tout avec mesure et suivant les gens et les circonstances, car ce qui a bien réussi dans le cas particulier aurait pu, ailleurs, tourner mal. »

XIII. — FRANCE. VENISE.

MORT DE SON ÉPOUSE. NOUVEAU MARIAGE.

« De nouveau sont parvenues de tristes nouvelles au sujet de l'état déplorable où se trouvaient nos coreligionnaires évangéliques de la Terre de Gex (1664). Pour prévenir le mal, les cantons évangéliques ont résolu d'envoyer auroi de France une ambassade, pour laquelle je fus désigné avec M. Hirzel... Les nouvelles du dehors étant devenues plus rassurantes, cette ambassade n'eut pas lieu.

» En février 1665, la Seigneurie de Venise a demandé de nouveau aux deux louables Etats de Zurich et de Berne un régiment de 2000 hommes. Je reçus l'ordre de m'y rendre (à Zurich) avec M. le colonel Morlot, et nous eûmes avec le seigneur résident Giavarina plusieurs conférences. Mais vu les souvenirs des deux expéditions précédentes... ce projet échoua. Je n'ai pas nui à cet échec, bien que M. le résident m'eût offert en secret ce régiment avec un beau traitement. Mais cela ne pouvait plus me convenir. »

Gabriel de Weiss perdit son épouse le 27 avril 1665. Elle était âgée de 42 ans, et leur union avait duré 22 ans 4 mois et 10 jours. « Nous avons, dit-il, vécu en bonne amitié. Prenez soin de vos femmes et elles prendront soin de vous. Il y a cependant des exceptions de part et d'autre. »

Le 21 septembre 1665, de Weiss épousa en secondes noces noble dame Jeanne Steiger, fille de Jean Steiger, baron de Rolle, et veuve de Jean-Georges Steiger, baron de Mont. Le mariage eut lieu à Mont « sans faste aucun ».

XIV. — PROJET D'AMBASSADE AUPRÈS DE LÉOPOLD D'AUTRICHE, EMPEREUR. LA FORTERESSE D'AARBOURG.

« A la même époque (1665), Léopold I^{er}, empereur des Romains, vint à Innsbruck, dans le Tyrol, et comme on croyait qu'il y séjournerait quelque temps, les Louables Cantons résolurent d'y envoyer une ambassade solennelle pour complimenter Sa Majesté impériale. Mes Gracieux Seigneurs nommèrent à cet effet leur général, M. Sigismond d'Erlach, et moi. J'en fus informé par un écrit officiel qui me parvint à Mont le 9 octobre. Aussitôt je partis en toute hâte pour Genève, afin d'y faire l'emplette de quelques objets nécessaires à ce voyage, et ensuite pour Berne pour entreprendre cette mission. Je le faisais avec joie, surtout à cause de la personne de mon seigneur collègue. Mais l'empereur est reparti contre toute attente, et plus vite que l'on n'avait cru; voilà pourquoi cette ambassade n'a pas eu lieu, à mon grand regret.

« Cette année et les années précédentes¹ j'ai dû faire par ordre supérieur plusieurs voyages différents à Aarbourg, à cause de la forteresse qui a commencé en 1659. Cela m'a valu beaucoup de peine et d'ennuis, car à part les défauts que l'on ne peut plus voir dans les fondements, un connaisseur remarquera sans peine que la position n'est qu'à moitié bonne, et les défectuosités de la nature ne doivent pas m'être imputées. »

De Weiss fut mal récompensé de son dévouement. Ayant postulé la place d'intendant des bâtiments, il fut supplanté par Samuel Fischer, ce qui lui causa un profond chagrin.

P. MAILLEFER.



¹ De Weiss a effectivement présidé à la construction de la forteresse d'Aarbourg de 1662-1668. May. *Histoire militaire de la Suisse*, VII, 544.